

Aménagement de l'aérodrome des Sables-d'Olonne : moins de nuisances et plus de sécurité

L'avant-projet de réaménagement de l'aérodrome des Sables-d'Olonne a été présenté aux élus de l'agglomération lors du conseil communautaire d'hier, jeudi 10 décembre.



L'avant-projet d'aménagement de l'aérodrome des Sables-d'Olonne a été adopté par les élus de l'agglomération jeudi 10 décembre. (©JDS Publié le 11 Déc 20 à 10 :20)

Le dossier sensible de l'**aménagement de l'aérodrome des Sables-d'Olonne**, notamment auprès des riverains, avance.

« Ce sujet a fait couler beaucoup d'encre. Il est concertation et en réflexion depuis longtemps, dix-quinze ans ».

Alain Blanchard Vice-président des Sables-d'Olonne agglomération

Aujourd'hui, la communauté d'agglomération est en mesure de présenter **un avant-projet « fruit des échanges de terrain » qui se sont multipliés durant toutes ces années** et issu notamment d'une étude préalable réalisée en 2017-2018 par un cabinet privé.

Un consensus entre usagers et riverains

Cet avant-projet repose sur **deux piliers qui ont mené les discussions afin d'obtenir un consensus entre les différentes parties.**

Le premier est la **diminution des nuisances pour les riverains**. Pour y parvenir, un **taxiway sera construit** pour dégager rapidement la piste principale et éviter ainsi les survols d'attente d'atterrissage.

Les nouveaux hangars et le restaurant seront construits le long de la route départementale. Ce **front bâti permettra de réduire les nuisances visuelles, olfactives et sonores** entre l'aérodrome et les habitations voisines. « Pour le compléter, une **palissade anti-bruit** sera installée devant les arbres qui existent actuellement à la demande de l'association DCA », ajoute Alain Blanchard. De même, **la zone de stationnement des avions sera élargie et donc éloignée des habitations.**

La piste allongée de 100 mètres pour plus de sécurité

Le second pilier d'élaboration de cet avant-projet a été la **sécurisation du site pour les usagers**. **Deux hangars seront ainsi construits par l'agglomération. Les trois autres seront à la charge des entreprises qui disposent d'AOT** (Autorisation d'occupation temporaires). Un **nouveau restaurant** verra le jour. L'agglomération réfléchit encore à en assurer la gestion ou à la confier à un gérant.

Afin de sécuriser les décollages et les atterrissages, **la piste de l'aérodrome va être allongée de 100 mètres** (60 mètres au nord et 40 mètres au sud). Alain Blanchard insiste bien sur ce point :

« Cet allongement ne permettra en aucun cas la fréquentation de l'aérodrome par des avions plus gros ».

Alain Blanchard

Enquête publique et début des travaux en 2022

Avec l'adoption de cet avant-projet, l'agglomération des Sables-d'Olonne va désormais pouvoir lancer la suite des opérations. « Nous allons voir avec l'Etat si une **étude d'impact** est nécessaire. Cela devrait prendre environ un an. »

L'avant-projet définitif sera alors rédigé puis soumis à **enquête publique qui devrait avoir lieu début 2022**. Le planning prévisionnel fait état

d'un **début des travaux au premier semestre 2022**. Le coût de ces aménagements est estimé à **5,2 millions d'euros TTC**.